



Tarif d'un notaire pour un testament

Par **Fabrice57**, le **14/10/2010** à **13:26**

Qui peut me dire a combien s'eleve le prix pour faire rediger un testament aupres d'un notaire

Par **Domil**, le **14/10/2010** à **14:34**

Ce sont des émoluments fixés par décret (donc fixe, sans dépassement possible)

Testament authentique : 109.50 euros HT

Frais de garde d'un testament olographe : 25.50 euros HT

Auxquels s'ajouteront à la succession, d'autres frais à payer par les héritiers (selon le lien de famille, la nature de l'héritage, son montant)

Il faut aussi le faire enregistrer au fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV)